



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fermetures de classes et fermetures d'écoles dans l'Indre (RPI)

Question orale n° 218

Texte de la question

M. François Jolivet appelle l'attention de Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les fermetures de classes envisagées dans les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) en milieu rural, notamment dans les communes de Lureuil, Lingé et Douadic. Ces suppressions, prévues dans le cadre de la nouvelle carte scolaire, suscitent une vive inquiétude parmi les élus locaux et les familles concernées. En effet, elles apparaissent en contradiction avec l'évolution démographique locale, comme en témoigne l'augmentation du nombre d'élèves prévue pour la rentrée prochaine par les services du ministère de l'éducation nationale. De telles décisions fragiliseraient encore davantage des territoires déjà vulnérables, en allongeant les trajets scolaires, en perturbant l'organisation des familles et en réduisant l'attractivité de ces communes. M. le député l'interroge sur la cohérence dans l'application de ces regroupements. Certaines écoles de sa circonscription ne comportant qu'une classe unique. Toute fermeture de classe implique de fermer une école, ce qui requiert normalement l'accord de la municipalité. C'est d'ailleurs un engagement du Président de la République aux maires ruraux lors du Grand débat national suite à la crise des « gilets jaunes » et qui est devenue la doctrine du ministère de l'éducation nationale. M. le député souhaite savoir si cette doctrine est toujours en vigueur. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de garantir le maintien d'un maillage scolaire adapté aux réalités locales et de préserver l'égalité des chances pour les élèves des territoires ruraux. De manière subsidiaire, il souhaiterait également connaître la position du Gouvernement sur le fait d'inclure les départements ruraux dans des dispositifs d'éducation prioritaire (REP et REP+) et sur les voies et moyens pour accélérer leur déploiement.

Données clés

Auteur : [M. François Jolivet](#)

Circonscription : Indre (1^{re} circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 218

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mars 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 mars 2025](#)